



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Université  
Catholique  
de Lyon

Chaire UNESCO  
« Mémoire, Cultures et  
Interculturalité »  
(France)

N° 9 / Juillet 2014

## Bulletin semestriel de la Chaire UNESCO

« Mémoire, Cultures et Interculturalité »  
Université Catholique de Lyon



De gauche à droite : P. Boucaud, S. Fagbohoun, C. Bérard, S. Halimi et P. Gire

Colloque international du 11 juin 2014 sur le thème :  
« Le développement des compétences interculturelles : de l'éducation au management »

### Sommaire :

- Entretien avec Stefania Gandolfi, Titulaire de la Chaire UNESCO « Droits de l'homme et éthique de la coopération internationale » de l'Université de Bergame (Italie)
- Colloque international du 11 juin 2014
- Journée de formation des enseignants sur le thème : « Diversité culturelle et droits de l'homme »
- Conférences publiques
- Publications
- Soutenances de mémoires et thèses



**Entretien avec Stefania Gandolfi, Titulaire de la Chaire Unesco « Droits de l'homme et éthique de la coopération internationale » de l'Université de Bergamo (Italie)**

### **Ses objectifs :**

#### **Présentation de la Chaire**

La Chaire Unesco « *Droits de l'homme et éthique de la coopération internationale* » est née à l'Université de Bergamo (Italie) en 2003. Elle se propose d'approfondir la réflexion, orienter la recherche, former les personnes, fournir des occasions structurées d'approfondissement culturel et, surtout, coopérer avec des établissements de formation, des centres de recherche et des universités en Italie, en Europe et dans les pays du Sud.

- Favoriser, dans les activités de coopération internationale, une approche éthique notamment dans le domaine des politiques de promotion des droits de l'homme, des diversités culturelles et religieuses ;
- Participer aux programmes de recherche et de formation au niveau national, européen et international, sur les problématiques de l'éducation interculturelle et de la démocratisation des relations internationales.

## Ses partenariats dans le monde

La Chaire UNESCO a plusieurs partenaires institutionnels à savoir :

- Commune, Chambre de Commerce et Diocèse de Bergamo ;
- Région Lombardie ;
- Chaire UNESCO “*Citoyenneté démocratique et liberté culturelle*”, Université de La Rioja (Espagne) ;
- Chaire UNESCO “*Droits de la personne et de la démocratie*”, Université d’Abomey-Calavi, Cotonou (Benin) ;
- Chaire UNESCO pour les “*Droits de l’homme et la démocratie*”, Université de Fribourg (Suisse) ;
- Chaire UNESCO “*Droits de l’homme*”, Université Nationale Autonome de Mexico (Mexique) ;
- Chaire UNESCO “*Gestion et enseignement universitaire*”, Université de La Havane (Cuba) ;
- Chaire UNESCO “*Droits de l’homme, de la paix et de la démocratie*”, Université Shahid Behesti (Iran) ;
- Université Catholique d’Honduras Notre Dame Reine de la Paix (Honduras) ;
- Université Royale de Phnom Penh (Cambogia) ;
- Université Saint Paul, Takeo (Cambogia) ;
- Université Notre Dame du Kasai (République Démocratique du Congo) ;
- ADEA (Association pour le Développement de l’Education en Afrique), Tunis (Tunisie) ;
- ARADESC (Réseau arabe - UNESCO - ISESCO de recherche action sur les droits économiques, sociaux et culturels), Rabat (Maroc) ;
- BIE (Bureau International de l’Education), Genève (Suisse) ;
- BREDA (Bureau Régional de l’UNESCO), Dakar (Sénégal) ;
- Conseil de l’Europe, Strasbourg (France) ;
- IHEID (Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement), Genève (Suisse) ;
- IIPE (Institut International de Planification de l’Education), Paris (France) ;
- ISESCO (Organisation Islamique pour l’Education, la Science et la Culture), Rabat (Maroc) ;
- OIDEL (Organisation Internationale pour le Droit à l’Education et la Liberté d’Enseignement), Genève (Suisse) ;
- OIM (Organisation Internationale pour les Migrations), Genève (Suisse).

La synergie avec nos partenaires nous pousse à enraciner la coopération sur une éthique qui aide les communautés à dialoguer, à s’investir, à s’ouvrir et à attaquer les causes de la pauvreté et de la violence, une coopération qui réexamine ses finalités à partir des droits de l’homme.

Un tel partage d’expériences et de compétences n’est pas une simple alliance entre théorie et pratique mais il nous sert à progresser dans la réflexion et la recherche et à grandir avec la société civile. Il s’agit bien d’un partenariat entre lieux d’apprentissage fonctionnant selon des logiques propres avec des typologies de savoirs variées. L’éthique de la coopération n’est réalisable que si tous participent à la « société apprenante ».

La perspective et la volonté de notre Chaire est d'aller de l'avant dans le partenariat; un partenariat qui est le fruit d'une relation d'écoute, de confiance, de responsabilité et de partage qui nous aide à nous interroger sur les fondements du *droit au développement*, pour chaque personne et chaque pays, et sur le rôle de la communauté internationale. Cet ensemble de questions entre dans le champ de l'éthique sociale : une éthique qui prend en compte les médiations institutionnelles et les régulations qui déterminent les rapports entre les partenaires. Placer le questionnement éthique à ce niveau nous invite à réfléchir sur la possibilité de voir évoluer le monde vers une coopération qui vise à réaliser plus de démocratie par des mesures concrètes d'effectivité de chaque droit de l'homme.

Il s'agit d'une démarche qui observe et étudie les droits de l'homme et cherche à comprendre les différents systèmes de représentation sans préjuger de leur validité mais avec l'attention à l'égalité entre les personnes, les peuples, les droits et les libertés individuelles. Il s'agit d'une démarche qui cherche à révéler les paradigmes du bien, du juste que chaque acteur développe et au nom duquel il fait des choix et il négocie avec les autres avant d'agir.

Dans ce sens l'éthique de la coopération est une éthique qui permet de penser l'engagement au service du développement et de la lutte contre la pauvreté parce qu'elle donne des droits à l'autre, sur notre propre vie et aussi sur notre système économique.

Les activités principales sont :

### **Formation :**

- Maîtrise en Droits de l'homme et Ethique de la coopération internationale ;
- Doctorat en Interculture et Coopération internationale.

### **Recherche :**

- "Éducation, diversité et cohésion sociale en Méditerranée occidentale" en collaboration avec le Bureau UNESCO de Rabat et l'ISESCO, 2007 – 2009 ;
- « Indicateurs de la participation des parents dans l'enseignement obligatoire » en collaboration avec EPA (Belgique), Pro-Dignitate (Portugal), ISE-Université de Stiinte (Roumanie), Université de Aberystwyth (Royaume-Uni), Université de La Rioja (Espagne) et OIDEL (Suisse), 2009 – 2011 ;
- "Education et diversité religieuse dans la Méditerranée occidentale", en collaboration avec le Conseil de l'Europe, l'Université Ferhat Abbas Sétif (Algérie), l'Université Mohammed V (Maroc) et l'Université de La Rioja (Espagne), 2010 – 2013 ;
- "Les droits culturels" en collaboration avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de l'IIEDH (Institut Interdisciplinaire d'Ethique et des Droits de l'Homme), Université de Fribourg (Suisse) ;
- "Repenser l'éducation", en collaboration avec l'ERF de l'UNESCO (Paris) ;
- "Éducation et culture de la démocratie" en collaboration avec le Conseil de l'Europe ;
- "L'accessibilité du droit à l'éducation de base au Burkina Faso" en collaboration avec l'IIEDH (Institut Interdisciplinaire

d'Éthique et des Droits de l'Homme),  
Université de Fribourg (Suisse) ;

- "Education et développement durable"  
en collaboration avec l'ADEA.

### **Publications :**

Notre Chaire a produit plusieurs publications, fruits de la recherche et des colloques scientifiques tels que :

- *La conditionnalité dans la coopération internationale*, Ed. COE Cameroun, Yaoundé, 2005 ;
- *Effectivité des droits économiques, sociaux et culturels. Fin et moyen du développement*, Ed. Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Benin, 2005 ;
- *L'éthique de la coopération internationale et l'effectivité des droits humains*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2006 ;
- *Cultura, educación y desarrollo*", Ed. Universidad Nacional Autónoma de México, 2007 ;
- *Droits culturels et traitement des violences*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2008 ;
- *La démocratisation des relations internationales*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2009 ;
- *Derechos humanos, patrimonio cultural y memoria en Colombia*, Ed.

Bergamo University Press, 2009 ;

- *Education, diversité et cohésion sociale en Méditerranée occidentale*, Ed. UNESCO, Rabat, 2010 ;
- *Un percorso di studio sui diritti umani* (Pristina 2008 - Bergamo 2010), Ed. Bergamo University Press, 2011 ;
- *Education et diversité religieuse en Méditerranée Occidentale. La place de la diversité religieuse dans les systèmes éducatifs en Algérie, Espagne, Italie et Maroc*, Ed. Conseil de l'Europe, 2013 ;
- *La perspectiva de los derechos humanos en la educación y la educación en derechos humanos*, Ed. Universidad Autónoma de México, 2013 ;
- *Les droits de l'homme : une grammaire pour le développement*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2013 ;
- *Diritti dell'uomo e cooperazione internazionale: l'etica della reciprocità*, Ed. Bergamo University Press, 2013.

### **Contacts :**

**Courrier :** via Salvecchio 19,  
24129 - Bergamo (Italie)

**Téléphone :** 035 2052240

**Fax :** 035 2052221

**E-mail :** [cattedra.unesco@unibg.it](mailto:cattedra.unesco@unibg.it)

**Responsable :** Prof. Stefania GANDOLFI

**Web :** [www.unibg.it/cattedraunesco](http://www.unibg.it/cattedraunesco)

**Colloque international**  
**« Le développement des compétences interculturelles :  
de l'éducation au management »**  
**Lyon, 11 juin 2014**

Ce colloque international, organisé conjointement par notre Chaire et l'ESDES, a réuni une centaine de participants et d'intervenants (universitaires, professionnels de l'éducation et de l'entreprise) venus de France, du Kirghizstan, du Kazakhstan, d'Italie, du Canada, de Turquie et de Tunisie.

Placé sous la présidence de Madame Suzy Halimi, Vice-Présidente de la Commission nationale française pour l'UNESCO, ce colloque a permis de développer deux axes principaux :

**1. Le développement des compétences interculturelles dans le champ de l'éducation.** Ce premier axe a conduit à mettre en évidence la nécessité de réaliser des programmes éducatifs adaptés à des contextes multiculturels, impliquant la maîtrise par les enseignants de compétences spécifiques, qui leur permettent de répondre efficacement aux besoins des natifs et des migrants, et d'offrir à tous les élèves les mêmes chances de réussite.



**Thierry Magnin, Recteur de l'UCLY**



**Laura Yerekesheva, Titulaire de la Chaire UNESCO « Science et spiritualité » de l'Institut d'études orientales d'Almaty au Kazakhstan**

**2. Le développement des compétences interculturelles dans le champ de l'entreprise.** Ce deuxième axe a permis de répondre aux différentes préoccupations liées à la gestion de la diversité culturelle, religieuse ou autres en entreprise. En effet, nous assistons à une croissance des revendications culturelles ou religieuses, interférant avec la vie professionnelle et ayant des conséquences directes sur le monde du travail. Contrairement à certaines idées reçues, une prise en compte sérieuse de ces revendications peut constituer un atout et contribuer ainsi au dynamisme de l'entreprise.

Plusieurs membres de l'Equipe de notre Chaire et de l'Université catholique de

Lyon sont intervenus dans le cadre de ce colloque, parmi lesquels :

- **Pierre Gire**, Directeur de la Recherche de l'UCLY : « *Les enjeux du vivre ensemble* » ;
- **Sandra Fagbohoun**, Maître de conférences à l'UCLY : « *Le développement des compétences interculturels : un enjeu individuel et collectif* » ;



De gauche à droite : **M. Ollivier**, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences Economiques et Sociales de l'UCLY et **S. Fagbohoun**.

- **Nicolas Heeren**, Formateur et Chargé de mission au CIEDEL : « *La formation au management interculturel : de la prise en compte des spécificités culturelles à la construction d'une culture d'entreprise commune* » ;



**Nicolas Heeren** du Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL)

- **Michel Younès**, Directeur du Centre d'études des cultures et des religions

(CECR) : « *La gestion de la diversité en entreprise: présentation d'une expérience* » ;

- **Olivier Ferrando**, Directeur de l'Institut français d'études sur l'Asie centrale (Bichkek, Kirghizstan) : « *La gestion de la diversité ethnolinguistique dans le système éducatif des républiques d'Asie centrale* ».



**Olivier Ferrando**

Plusieurs autres intervenants, venus d'institutions partenaires étrangères, ont également pris part à ce forum, notamment :

- **Cristina Coggi**, Professeur à l'Université de Turin, qui intervint sur : « *La mise en œuvre de pratiques innovantes dans des contextes multiculturels* »;
- **Farid Hassel**, Professeur à l'Université du Québec à Rimouski-Canada, qui présenta : « *Le développement du portefeuille de compétences interculturelles des dirigeants et des gestionnaires : success stories de PME et ONG québécoises* ».



**Farid Hassel**

**Journée de formation des enseignants sur le thème :  
« Diversité culturelle et droits de l'homme »  
Lyon, 26 mars 2014**



**Participants à la journée de formation**

Cette journée était organisée conjointement par la Chaire UNESCO et FORMIRIS Rhône-Alpes-Auvergne, dans la continuité de la formation organisée en 2013 sur le thème : « *La nécessité d'un dialogue interculturel pour vivre ensemble* ». Cette formation a réuni une trentaine de participants, directeurs d'établissements et enseignants du primaire et du secondaire (collèges et lycées), en provenance de la région Rhône-Alpes Auvergne.

Après une conférence introductive de Roger K. KOUDE sur le thème : « *La diversité culturelle peut-elle être suspectée ou rejetée au nom de droits fondamentaux universellement reconnus ?* », Pascale BOUCAUD a présenté des études de cas sur l'identité et le port de signes distinctifs ainsi que sur la confrontation aux droits fondamentaux de certaines pratiques culturelles. Ces interventions ont été suivies de la présentation du film « *Mame Diarra et compagnie* » de Pape Abdoulaye TALL (Collection Lumière d'Afrique). Ce film retrace la vie de petites filles sénégalaises qui décident d'aller à l'école pour échapper au destin de

guide d'aveugles de leurs parents handicapés. Dans ce pari difficile, Mame Diarra et ses amies vont bénéficier de l'accompagnement d'un travailleur social, engagé pour la défense de leur droit à l'éducation.

La seconde partie de la journée, qui a débuté par une intervention de Sandra FAGBOHOUN, a été consacrée à la pédagogie de l'interculturalité et aux transformations qu'elle requiert pour une réelle connaissance de la diversité.



**Vue partielle des participants**



## Conférences publiques

Deux grandes conférences ont été organisées par notre Chaire depuis le mois de janvier 2014.

### Conférence du 20 février 2014

**Thème : « Familles et diversité culturelle »**

Cette conférence a réuni deux intervenantes :

- La première intervenante, le Professeur **Sophie BLANCHY** (Ethnologue, Directeur de recherche au CNRS, Université Paris-Ouest Nanterre), a abordé le thème suivant : « **'Grand mariage', mariage religieux et mariage civil aux Comores, à Mayotte et en Métropole** ». Elle a montré l'importance morale et sociale qu'ont le mariage religieux et le « grand mariage » dans l'archipel des Comores. Dans cet archipel, dont une île, Mayotte, est devenue département français, le mariage est célébré de plusieurs manières et les fêtes impliquent toute la communauté. Il permet des échanges ritualisés entre familles et entre groupements d'hommes et de femmes, auxquels chacun participe tout au long de sa vie dans différents rôles successifs.

Le mariage est également une institution relativement instable, facilement remise en cause dans le cadre juridique et religieux. De ce fait, la famille habite chez la femme, la mère de famille, ce qui garantit une certaine stabilité en cas de séparation parentale. Les liens de filiation et de germanité (frères et sœurs) forment l'armature des relations de parenté. Demi-frères et sœurs et enfants pris en charge dans la parenté sont nombreux.

Tout ceci explique la difficulté des institutions métropolitaines à comprendre le fonctionnement de la famille des originaires des Comores et de Mayotte.

- La seconde intervenante, **Emmanuelle SANTELLI**, (Sociologue, Chargée de recherche au CNRS,

Centre Max WEBER, Université Lumière Lyon 2), a engagé une réflexion sur le thème : « **Le mariage halal : réinterprétation des rites du mariage musulman dans le contexte post-migratoire français** ».

Dans le contexte post-migratoire, où les pratiques matrimoniales sont diverses, les jeunes demeurent exposés au soupçon d'un mariage non conforme aux attentes de leurs communautés. Le « mariage halal » est l'expression d'une reconfiguration identitaire qui se réfère à l'islam comme principal marqueur de l'identité minoritaire.



De gauche à droite : E. Santelli, P. Boucaud et S. Blanchy

### Conférence du 31 mars 2014

**Thème : « Les enjeux de mémoire et de reconnaissance de la Commission canadienne de vérité et de réconciliation »**

La *Commission de vérité et de réconciliation du Canada* sur les pensionnats indiens est un cas intéressant de justice réparatrice du fait que, contrairement à la plupart des commissions de vérité et de réconciliation (CVR), elle ne s'inscrit pas dans un contexte de justice transitionnelle.

Ses travaux couvrent une période de plus d'un siècle (1874-1996), pendant laquelle des enfants autochtones ont été enlevés à leurs familles et placés dans des pensionnats confiés à la régence des églises, pour être christianisés et « civilisés ». Dans ces pensionnats, les enfants ont été déracinés au point de ne plus pouvoir retourner dans leurs

communautés, et ont subi de nombreux sévices physiques et psychologiques.

Plusieurs enfants en sont morts. Si, pour le gouvernement canadien, la finalité de cette commission est strictement politique, pour les Premières-Nations du Canada, il s'agit de revisiter l'histoire des relations entre les Blancs et les Autochtones et de reconnaître une injustice historique que certains auteurs n'ont pas hésité à qualifier de génocide culturel.

Les enjeux principaux sont donc des enjeux de mémoire, d'histoire et de reconnaissance : reconnaître une injustice et réécrire l'histoire à la lumière de cette injustice.



**Dany Rondeau, Université du Rimouski**

### Conférences et missions à l'étranger

**Roger K. Koudé** a donné des conférences sur les thèmes suivants :

- « *La Justice transitionnelle : enjeux et défis* », Université internationale de Rabat (UIR) du 12 au 16 mars 2014;
- « *La protection internationale des droits des migrants : enjeux et défis* », Université Joseph Fourier de Grenoble, le 7 février 2014 ;
- « *La crise du Mali et les enjeux géostratégiques internationaux* », Université catholique de Lyon, le 17 avril 2014.

**Pascale Boucaud** a assuré une formation de 4 jours pour l'Institut ANAPHORA au Caire (Egypte), du 19 au 23 mai 2014 sur : « *Les droits culturels de l'Enfant* ».

**Olivier Ferrando** est intervenu, quant à lui, dans le cadre de plusieurs conférences, en Asie centrale et aux Etats-Unis :

- Conférence "Peace Building in the Fergana Valley", Université Manas, Bichkek, Kirghizstan. Communication: "*Building peace across borders. From interstate cooperation to civil society initiatives*", juin 2014;
- Conférence régionale de l'European Society for Central Asian Studies (ESCAS), Université Nazarbaev, Astana, Kazakhstan Table-ronde: "*Interdisciplinarity, Regional Studies and Eurasia*", mai 2014;
- XIXe Convention annuelle de l'Association for the Studies of Nationalities (ASN), Université Columbia, New York Table-ronde: "*Regime change. The view from Central Asia*", avril 2014.

### Participation à des colloques

- **Roger K. Koudé**, « *Les garanties de protection des droits des migrants* », communication lors du Colloque international: « *Europe-Maroc : la migration africaine et les enjeux des droits de l'homme* » (Rabat, 21 & 22 mai 2014)

### Professeur invité

Le Professeur Philip SCHER, Anthropologue, de l'Université d'Oregon aux Etats-Unis, est l'invité de notre Chaire UNESCO durant quatre mois (de septembre à décembre 2014). Sa recherche porte sur : « *L'influence des processus politiques et économiques sur la protection et la préservation du patrimoine culturel* ».

## Publications

**Etudes Interculturelles** (Revue d'analyse de la Chaire UNESCO de l'Université catholique de Lyon), Numéro 7/2014. Dossier principal : « *Quelle reconnaissance des minorités ethniques, culturelles et religieuses dans les systèmes régionaux de protection des droits de l'homme ?* »

### Pierre Gire :

- *Penser l'expression religieuse*, Paris, Desclée de Brouwer, février 2014, 452 p. ISBN 978-2-220-06573-1 ;
- « Liberté, liberté de conscience », *Revue de l'Université Catholique de Lyon*, n°25, juin 2014 ;
- « Entre l'Absolu et le relatif : la médiation des religions monothéistes », *Revue de l'Université Catholique de Lyon*, n°25, juin 2014.

### Roger K. Koudé :

- « Le rôle et la contribution de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples à l'émergence de l'Etat de droit et de la démocratie en Afrique », *Etudes interculturelles*, 7/2014, pp. 77-88 ;
- « La liberté de religion et les garanties de protection dans le système africain des droits de l'homme et des peuples », *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, N°100/2014, pp. 819-833.

### Michel Younès :

- « La vocation des chrétiens d'Orient dans leur rapport à l'islam », dans *Perspectives & Réflexions*, 2 (2014), pp. 81-99 ;

- « Al-Ghazâlî, un mutallîm ? », dans *MIDEO*, 30 (2014), pp. 27-33 ;
- « La question des minorités religieuses au Proche Orient », *Etudes Interculturelles*, 7/2014, pp. 47-54.

### Pascale Boucaud :

- « Le droit à l'identité culturelle dans la jurisprudence de la Cour Européenne des droits de l'homme », *Etudes Interculturelles* N°7, 2014, pp. 89-108 ;
- « Patrimonialité du corps humain », in *Personne et patrimoine en Droit*, Louis-Daniel Muka Tsibende (dir.), Ed. Bruylant, 2014, pp. 13-14 et pp. 527-547.

## Soutenances de mémoires / thèses

**Pascale Boucaud** a dirigé en Master 2 Recherche « Histoire, Droit, Droits de l'homme » (IDHL), les mémoires suivants :

- Mademoiselle Andrea BOSA CORSO : « *L'application des droits de l'homme dans le système pénitentiaire brésilien* » (juillet 2014);
- Monsieur Pascal LAGNEBLE : « *La marge d'appréciation des états dans la jurisprudence de la Cour Européenne des droits de l'Homme* » (juillet 2014);
- Mademoiselle Christelle MOLINA : « *La responsabilité pénale des enfants soldats et son impact sur leur réintégration sociale* » (juillet 2014);
- Monsieur René AGBEKPONOU : « *La protection des droits des personnes endettées* » (juillet 2014).

**Roger K. Koudé** a également dirigé en Master 2 Recherche « Histoire, Droit, Droits de l'homme » (IDHL), les mémoires suivants :

- Monsieur Arnaud YALIKI : « *Le droit à la justice en République centrafricaine* » (juillet 2014);
- Monsieur El HAISSAN Mohamed Ali, « *La justice transitionnelle est-elle un mécanisme de promotion et de protection des droits de l'homme ? Le cas du Maroc* », (septembre 2014).

### Prochaines activités de la Chaire

- **Conférence du jeudi 23 octobre 2014**

Thème :

**« L'Afrique entre l'Europe et l'Amérique. Le rôle de l'Afrique dans la rencontre de deux mondes »**

**Intervenant : M. Elikia MBOKOLO**, Professeur d'Histoire, Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Paris.

- **Conférence du jeudi 27 novembre 2014**

Thème :

**« Les minorités religieuses en Afrique du Nord : le cas du Maghreb »**

**Intervenant : M. Mohamed HADDAD**, Professeur à l'Université La Manouba de Tunis, Titulaire de la Chaire UNESCO d'Etudes comparatives des religions de Tunis (Tunisie).

- **Colloque international du mercredi 10 décembre 2014**

Thème :

**« Rwanda, 20 ans après : le génocide des Tutsi et la situation des survivants ».**

Ce colloque international est organisé conjointement avec :

- L'Institut des droits de l'homme de Lyon (IDHL) ;
- Le Centre national de la mémoire arménienne (CNMA) ;
- L'Association IBUKA Rhône-Alpes ;
- L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-Rhône-Alpes).

### Chaire UNESCO

**« Mémoire, Cultures et Interculturalité »**

Université Catholique de Lyon  
23, Place Carnot – 69002 Lyon

### Contacts

Courriel :

[chaireunesco@univ-catholyon.fr](mailto:chaireunesco@univ-catholyon.fr)

Téléphone :

**+33 (0) 426841897**

Responsable de la Chaire :

**Pr Pascale BOUCAUD**

[pboucaud@univ-catholyon.fr](mailto:pboucaud@univ-catholyon.fr)